

_Lettera_N_3914

Al signor Jules Rousselot

*Turin 5 novembre 1883

Monsieur,

Les peines et les consolations, les fleurs et les épines sont les dons que le Bon Dieu nous fait pendant notre misérable vie. Les consolations pour nous encourager à servir sur la terre, les afflictions pour nous signifier que notre bonheur le vrai bonheur nous [est] réservé au ciel. Que Dieu soit béni.

Vous nous avez fait une grande oeuvre, à nos pauvres orphelins, et le bon Dieu ne manquera pas [de] vous la récompenser et de vous récompenser largement même sur la terre. Donnez et on vous donnera plus tôt ou plus tard mais sur la terre. Le vrai prix le grand prix vous est réservé dans la vie éternelle.

Je vous dirai encore que le bon Dieu vous donnera sûrement la guérison de madame ou au moins une bien remarquable amélioration, mais dans la forme que cette grâce sera un bonheur pour son âme.

Dieu a bien encore voulu vous soumettre à une grande épreuve par un incendie. Mais voilà que au milieu d'un grand malheur vous sont préservés les titres et tous les papiers de valeur.

Dans toutes ces affaires le bon Dieu nous donne bien de quoi nous consoler et de nous encourager dans son Service, et en même [temps] nous affliger pour être obligés de recourir à lui et le prier dans nos nécessités quotidiennes.

Pour cela nous bénissons le bon Dieu, nous le prions afin qu'il vous accorde la paix et la prospérité dans la famille, la santé pour vous, ô charitable Monsieur, et surtout la guérison à Madame si notre demande est de la gloire de Dieu et bonheur pour son âme.

Pardonnez, charitable Monsieur, ma mauvaise écriture, et mon encore plus mauvais français.

Agréez les prières et les communions que nos orphelins feront tous les jours pour vous, et croyez-moi avec la plus grande gratitude en J. Ch.